



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 72282

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'attractivité des filiales étrangères en France. En effet, les résultats du sondage réalisé par Ipsos à l'occasion des États de la France auprès de 112 dirigeants de filiales étrangères ayant plus de 250 salariés en France semblent très décevants. Non seulement ceux-ci estiment à 77 % que la France n'est pas un pays attractif pour les entreprises, mais plus grave encore, ils sont surtout 80 % à penser que l'impact des mesures annoncées depuis un an par le Gouvernement sera particulièrement faible sur le développement de leur entreprise. L'image de la France reste, quant à elle hélas, particulièrement dégradée pour leurs sièges mondiaux : 79 % en ont une image « pas positive du tout ». D'ailleurs, 77 % d'entre eux estiment même que leur maison mère n'investira pas davantage en France au cours des prochaines années. Une telle défiance s'explique, pour 97 % d'entre eux, par des mesures inadaptées au contexte économique. Malgré ces constats, la France bénéficie tout de même de quelques points positifs à faire valoir tels que la qualité des infrastructures de transport et de communication, la présence d'une main d'œuvre qualifiée et surtout l'emplacement géographique de la France, située au cœur du marché européen. Face à cet état de fait, il aimerait donc savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin de restaurer l'attractivité de la France. Si l'assouplissement du régime des impatriés fiscaux est une première avancée en la matière, il faudrait néanmoins l'assortir de mesures facilitant, par exemple, l'implantation de quartiers généraux d'entreprises internationales. Pour cela, il serait sans aucun doute opportun d'étudier les pistes telles que la diminution du coût du travail, la flexibilisation du marché de l'emploi ou encore la suppression des 35 heures.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72282

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 18

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)